

MOTION D'AJOURNEMENT AUX TERMES DE L'ARTICLE 26 DU RÈGLEMENT

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

LA CRÉATION D'EMPLOIS ET L'ACCROISSEMENT DE LA PRODUCTIVITÉ

[Traduction]

M. l'Orateur: A l'ordre. En conformité de l'ordre spécial édicté plus tôt aujourd'hui, le ministre des Finances (M. Benson), appuyé par le président du Conseil privé (M. MacEachen), propose:

Que la Chambre s'ajourne maintenant.

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je désire annoncer certaines mesures destinées à répondre aux problèmes actuels de l'économie canadienne et à soutenir et à renforcer la croissance actuelle de la production et de l'emploi. En ce qui concerne la production, l'emploi et les prix, l'économie suit la voie que j'avais prévue lorsque j'ai présenté mon budget de juin, avant l'annonce des mesures économiques prises par les États-Unis en août dernier. Les nouvelles décourageantes concernent le chômage: elles sont très décevantes. J'avais déclaré à la Chambre que je comptais voir le chômage diminuer durant la seconde moitié de l'année, mais la vérité brutale est que le chiffre de septembre est supérieur de trois dixièmes de point à celui atteint il y a un an. Je ne cherche nullement à minimiser la gravité de la chose.

La production s'accroît vigoureusement. Le taux annuel de sa croissance a été de 2.3 p. 100 durant la première moitié de 1970, de 3.5 p. 100 durant la seconde moitié de l'année. Elle s'est ensuite accélérée pendant le premier semestre de cette année et a atteint 6.2 p. 100. Pendant le deuxième trimestre, la production a progressé au taux de 8.5 p. 100 par an. La forte augmentation enregistrée par l'indice de la production industrielle en août confirme que cette allure se maintient. Telle est donc l'évolution récente de la production réelle, abstraction faite de toute variation de valeur attribuable aux mouvements des prix.

La demande intérieure a augmenté en même temps que la production. Les dépenses de consommation vont de l'avant à un rythme très soutenu qui a été atteint dans un délai plus court que celui que nous avions prévu. La reprise, très marquée durant le deuxième trimestre, se répartit sur toute la gamme des biens et services.

Les immobilisations en machines et en installations ont progressé d'une façon vigoureuse durant le deuxième trimestre, après avoir fortement ralenti pendant le premier. L'activité de ce secteur durant cette période a été beaucoup plus grande que je ne m'y attendais.

En ce qui concerne la construction domiciliaire, cette année-ci est la meilleure que nous ayons jamais eue. En septembre, les mises en chantier correspondent à un taux annuel d'environ 260,000 unités, contre 191,000 en 1970. Nous sommes donc en bonne voie d'atteindre cette année un nombre de logements construits qui dépassera d'au moins un cinquième celui de l'an dernier.

L'augmentation de l'emploi est à peu près conforme aux prévisions. L'économie compte environ 200,000 emplois de plus que l'an dernier. Si ce n'était de l'accroissement, bien accueilli, de la productivité, qui survient toujours à ce stade d'une période d'expansion, le nombre des nouveaux emplois aurait été encore plus élevé.

[M. l'Orateur.]

L'indice du coût de la vie dévoilé hier indique une baisse pour le mois de septembre. L'indice dépasse d'environ 3.5 p. 100 celui de septembre dernier. D'après les chiffres publiés hier, les prix de gros ont également baissé en septembre et sont maintenant supérieurs de 2.5 p. 100 à ceux atteints il y a un an. Nous aimerions bien connaître une performance encore plus satisfaisante des prix mais les résultats obtenus, et surtout les tendances les plus récentes, sont encourageantes. A cet égard, nous sommes encore à l'avant-garde des pays industrialisés.

Notre taux de chômage ne découle pas d'un manque de croissance de l'emploi. La croissance de l'emploi a largement marché de pair avec la croissance d'une économie de plus en plus productive, comme je l'ai dit. L'étude des chiffres de septembre nous permet de constater pour la première fois certains effets des mesures américaines sur l'économie canadienne.

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: Soyez honnête.

L'hon. M. Benson: Mais le fait dominant qui explique les augmentations du taux de chômage, c'est la proportion accrue des Canadiens en âge de travailler qui ont un emploi ou qui se disent être sans emploi et chercher du travail. Cette proportion, appelée en langage technique «taux de participation de la population active», était plus élevée durant les trois derniers trimestres qu'elle ne l'a jamais été depuis que l'on collecte des données statistiques sur la population active. A ma connaissance personnelle, ni au gouvernement, ni dans le monde des affaires ni dans les universités, n'avait prédit un tel phénomène.

L'explication est sans doute complexe. Ceux qui sont comptés comme chômeurs comprennent les hommes et femmes qui ont perdu leur emploi régulier, les jeunes de 14 ans et plus qui ont décidé de ne pas retourner aux études, les étudiants du secondaire qui, au moins pour le présent, ont cessé de suivre leurs cours, les femmes qui ont décidé de chercher un emploi, un grand nombre de personnes qui cherchent du travail à temps partiel, des personnes qui touchent des prestations de l'assurance-chômage et d'autres qui n'en touchent pas, et des personnes qui touchent des prestations de bien-être social et d'autres qui n'en touchent pas. Je n'essayerai pas maintenant d'expliquer la composition de ce groupe de chômeurs dont plusieurs éprouvent de graves difficultés. Les députés peuvent être assurés que le gouvernement fait tout le possible pour acquérir une connaissance complète des différents aspects du chômage au Canada. Tel n'est pas mon but aujourd'hui. Je veux aborder le problème d'une façon pratique.

Dans les semaines qui ont suivi la mi-août, je me suis rendu compte qu'il existe un sentiment croissant d'inquiétude dans le monde économique qui provient de l'état instable du système des échanges et des paiements internationaux ainsi que de l'incertitude concernant la durée d'application des mesures économiques américaines et l'importance de leur impact sur l'économie canadienne. Ce souci menace d'affaiblir notre expansion économique. Le gouvernement a contribué et contribuera par tous les moyens à sa disposition au rétablissement de la stabilité internationale.

J'aimerais proposer aujourd'hui à la Chambre des mesures qui visent à renforcer l'expansion économique et à fournir des emplois aux Canadiens qui veulent travailler mais qui n'ont rien à faire.

Des voix: Bravo!